

PERIPEYGAZETTE

de DAMMARTIN et des ENVIRONS

PARAISANT TOUS LES DIMANCHES

Les Abonnements partent du 1^{er} et du 15 de chaque mois et sont continués

l'office, sauf avis contraire

Seine-et-Marne	BUREAU ET RÉDACTION	Paris
et	Librairie E. LEMARIÉ	et
départements limitrophes	A DAMMARTIN-EN-GOËLE	les autres Départements
Un an 3 fr.	ANNONCES la ligne 20 cent	Un an..... 3 fr, 50

AVIS

Nous prions ceux de nos lecteurs dont l'abonnement est expiré, de bien vouloir nous en faire parvenir le montant en un mandat-poste.

Les abonnements étant renouvelés d'office, à moins d'avis contraire, nous ferons présenter par la poste, les quittances d'abonnements restant à recouvrer, en ajoutant 25 cent. à leur montant, pour frais de recouvrement.

ÉCHOS DE LA SEMAINE

17 Septembre. — Le roi Chulalongkorn quitte Paris par train spécial, se rendant au Havre. A la gare Saint-Lazare le souverain siamois est reçu par MM. les ministres Méline, Rambaud et Loubon, et plusieurs hauts fonctionnaires militaires et civils. Au moment de monter en wagon, le roi remercie vivement les membres du gouvernement de l'accueil empressé qui lui a été fait et dont il promet de conserver le meilleur souvenir.

A son arrivée au Havre, le roi de Siam est reçu par M. Félix Faure, Président de la République, puis conduit à la villa présidentielle où un déjeuner de 43 convités est servi en son honneur.

— Un incendie très violent détruit à Paris, rue Crozatier, un pâté de constructions légères et deux chantiers de bois. Les dégâts matériels sont très importants.

— D'après une dépêche de Krasnoïardk (Russie), on aurait aperçu le 14 septembre l'aérostat Andrée pendant quelques minutes dans la direction du Nord-Ouest. Il paraît surprenant que l'*Ornen* puisse flotter encore dans les airs soixante-six jours après son départ de l'île aux Danois.

18 Septembre. — La deuxième brigade de la division Blood, commandée par le général Jeffrey, après un engagement très vif, aux Indes, contre les rebelles, subit un échec assez sérieux qui coûte la vie à 9 officiers et à 120 hommes. Le général Jeffrey est légèrement blessé.

— Signature des préliminaires de la paix entre la Turquie et la Grèce,

19 Septembre. — Retour à Paris, de M. le Président de la République, qui se rend ensuite à une partie de chasse à Nangis (Seine-et-Marne),

— Inauguration à Tournai, du monument élevé par souscription nationale à la mémoire des soldats français tués en 1832, sous les murs de la citadelle d'Anvers, en combattant pour l'indépendance de la Belgique.

20 Septembre. — L'abaissement rapide de la température produit d'abondantes chutes de neige dans les régions montagneuses des environs du Puy, Lourdes, Tarascon, Toulouse, Pau, Chambéry, Saint-Dié et Auxerre.

— Un médecin parisien, le docteur Laporte, est mis en état d'arrestation à la

suite de faits graves révélés au Parquet du Procureur de la République.

21 Septembre. — Le séjour de Guillaume II en Hongrie est célébré par de grandes fêtes militaires et de somptueux banquets en l'honneur du souverain allemand.

22 Septembre. — Le général Bourbaki dont la santé était devenue très chancelante dans ces derniers temps, succombe, en la villa François, près de Bayonne.

— Le vapeur autrichien *Ika* est abordé à l'entrée du port de Fiume par le vapeur anglais *Thyria*. L'*Ika* est atteint si brusquement qu'il sombre en deux minutes. On compte une cinquantaine de victimes.

23 Septembre. — Un cyclone d'une grande violence s'abat en Italie, sur l'arrondissement de Brindisi et y cause des ravages considérables. On compte un grand nombre de morts et beaucoup de blessés.

— Un bateau-torpilleur allemand sombre au cours d'une tempête à l'embouchure de l'Elbe, submergeant tout l'équipage, y compris le lieutenant de vaisseau, duc Frédéric-Guillaume de Mecklembourg-Schwern. Huit matelots parviennent seuls à se sauver.

CHRONIQUE LOCALE

DAMMARTIN

La distribution des prix offerts par la Délégation cantonale aux élèves les plus méritants des écoles et aux lauréats du certificat d'études aura lieu aujourd'hui, dimanche, à deux heures, dans le local de l'école enfantine.

— Notre jeune compatriote Georges Tony Boussenot, dont nous avons eu le plaisir d'annoncer, à diverses reprises, les succès universitaires, vient d'être admis, cette année, à la suite d'un examen très brillant en qualité d'élève du service de santé de la marine, à l'école navale de Bordeaux.

Nous renouvelons nos plus vives

félicitations à notre jeune et très sympathique ami.

La Tombola.

La tombola de l'exposition a été tirée dimanche dernier à l'heure indiquée, en présence d'une foule nombreuse qui s'est empressée de retirer le jour même, les lots qui lui étaient échus et parmi lesquels se trouvaient de remarquables tableaux ou autres objets d'art.

Les caprices du sort ont fait que certaines personnes ayant un nombre relativement considérable de billets, n'ont rien gagné alors que telle autre ayant deux billets a gagné deux lots d'une incontestable valeur ; d'autres en ont eu d'avantage encore avec un nombre très modeste de billets. Certains lots ont été, comme cela se produit parfois, attribués d'une façon toute suggestive par les hasards du sort. L'heureux gagnant du *petit cochon vivant*, qui habite Paris, écrit qu'ayant l'habitude de souscrire aux tombolas du genre de celle de Dammartin, le sort s'est montré à son égard particulièrement facétieux en maintes circonstances ; pour citer quelques exemples, dit-il : « à la loterie des écoles françaises de Madère (Espagne), j'ai gagné 50 kil. de savon ; à une tombola en faveur d'une mère de famille, veuve d'un artiste, j'ai gagné un âne vivant, bien entendu ; à la loterie des écoles de Rouen, j'ai gagné une tête de veau à l'huile ; le 12 Septembre courant, à la tombola au profit des crèches de Nanterre, le sort m'a attribué un poalet et une livre de café ; etc. etc. »

La liste des numéros gagnants est mise gratuitement à la disposition des personnes qui en feront la demande.

Voici, du reste l'énumération des lots non réclamés et des numéros qui les ont gagnés :

Le n° 89	gagne	Un lapin de Choux,
» 143	»	Un tableau
» 203	»	Un encrier Renaissance,
» 325	»	Marine (aquarelle).
» 377	»	Une bouteille Frontignan,
» 378	»	2 bouteilles de Rhum,
» 416	»	Un gigot,
» 501	»	Une lampe de faïence,
» 525	»	Les oiseaux (pyrogravure)
» 661	»	Un réveil-pendule.
» 695	»	Une tasse à déjeuner,
» 750	»	2 pots de Begonia rex,
» 768	»	Un tableau,
» 1065	»	Un drageoir,
» 1075	»	Bouteille de champagne,
» 1225	»	2 pots de Begonia rex,
» 1232	»	Un encrier,
» 1270	»	Un jambonneau,
» 1295	»	Une pelle à fraises,
» 1392	»	Pifferaro (peinture),
» 1631	»	Une aquarelle,
» 1737	»	Mazarin (peinture),
» 1743	»	Une tasse à thé,
» 1761	»	2 toiles cirées,
» 1845	»	Une tasse à chocolat,
» 1950	»	2 bouteilles vin muscat,
» 2018	»	Un ridicule,
» 2341	»	Une jardinière,
» 2369	»	Tête florentine (buste),
» 2546	»	Botte de pieds de moutons
» 2683	»	Une paire de sabots,
» 2706	»	Une paire vases à fleurs,
» 2802	»	Dessous de lampes,
» 2862	»	Tripes mode de Caen,
» 2914	»	Une tête de veau,
» 2962	»	Une affiche, dessin,
» 3101	»	Un petit coq anglais,
» 3231	»	Printemps (peinture),
» 3260	»	2 vases de fleurs,
» 3485	»	2 flambeaux cuivre,
» 3394	»	Une bêche,
» 3436	»	Une petite tasse Empire,
» 3562	»	Tête romaine (faïence),
» 3574	»	Une boîte de compas,

Le N° 2251 gagne une Surprise

— La cérémonie religieuse de l'Adoration perpétuelle à Dammartin a été célébrée, Mercredi dernier, avec son éclat accoutumé. L'église très artistiquement décorée et resplendissante de lumières réunissait un concours très nombreux de fidèles qui ont fort apprécié l'allocution de M. l'abbé Sarrat

cure de Thieux.

Les chants exécutés par MM. André Dupont et Planson ont contribué pour une très large part à la majesté des offices, auxquels se prêtent merveilleusement, du reste, la voix vibrante et sonore de notre distingué compatriote.

Cette fête religieuse s'est terminée le soir, par un magnifique salut, pendant lequel un sermon a été donné par M. l'abbé Gatellier chanoine honoraire, supérieur du petit séminaire de Meaux

— M. Bonnin fait savoir qu'il a trouvé des clés qu'il tient à la disposition de la personne qui les a perdues et qui les lui réclamera.

LONGPÉRIER

Le sieur Lalouette cultivateur, avait en maille à partir il y a quelques jours avec une de ses voisines qui, paraît-il lui refusait passage dans la cour commune qu'ils habitent et dans laquelle ils ont droit l'un et l'autre : des paroles on en était venu aux actes, car, finalement, le sieur Lalouette exaspéré par les propos peu aimables de son interlocutrice, ne trouva rien de mieux que de tâcher de la convaincre à coups de bâton.

Il faut croire que son adversaire ne se montra pas satisfaite, car elle porta plainte et le malheureux Lalouette, qui est d'ailleurs un citoyen très pacifique, a été condamné à 10 francs d'amende.

VILLENEUVE

Le sujet belge Gossens prévenu de violences et d'outrages envers le garde-champêtre de cette commune, vient d'être condamné par défaut à 2 mois de prison.

MESSIL-AMELOT

Nous avons raconté en son temps les exploits des fameux braconniers Gordien et Mahé, qui le 15 août der-

nier narguèrent le garde Menuset et se portèrent sur sa personne à des voies de fait dont ils ont eu à rendre compte devant le tribunal correctionnel de Meaux.

Gordien qui s'est montré le plus acharné a été gratifié de huit mois de prison, son compère Mabe en est quitte pour six mois. Plus, interdiction de séjour pendant deux années à ces braconniers grincheux.

MITRY-MONV

Le charretier Vanhecke Paul, âgé de 24 ans, au service de M. Cholet, à Claye, a été victime d'un accident qui lui est survenu il y a plusieurs jours à la gare de Mitry, en chargeant de la charpente.

Vanhecke était monté sur le faite de la voiture pour tasser deux morceaux de bois lorsque le levier dont il se servait glissa et l'entraîna dans le vide.

En tombant il se luxa le coude gauche. Le blessé, qui a reçu quelques soins, a pu se rendre ensuite chez un médecin spécialiste de Paris pour y être pansé.

(Publicateur)

MONTHYON

M. Derveloy, député, a tenu dimanche dernier, ainsi que cela avait été annoncé, une réunion publique au cours de laquelle il a rendu compte de son mandat. Cent à 120 électeurs avaient répondu à l'appel du représentant de l'arrondissement et le bureau a été formé ainsi : Président, M. Clain, maire de Monthyon ; assesseurs, MM. Delaforge et Audry, Conseillers municipaux.

Peu différente des réunions précédentes de Dammartin et de Juilly, l'orateur y a traité, à son point de vue, les questions de la révision de la Constitution, de la réforme de l'impôt et de

la séparation de l'Église et de l'État.

Bien que ne partageant pas entièrement la manière de voir de l'honorable député de Meaux, nous ne pouvons, en conscience, lui reprocher de manquer de franchise et de cacher à ses mandataires, sa façon de penser. Il serait désirable, à notre avis, que tous les candidats à la députation eussent ainsi le courage de leurs opinions et fussent aussi sincères et aussi respectueux de leurs devoirs à l'égard de leurs électeurs.

Questionné sur l'état du projet de chemin de fer de Meaux à Dammartin, M. Derveloy a répondu :

« Bien que la question soit plutôt du ressort de votre Conseiller général, je suis heureux que vous me fournissiez l'occasion de m'expliquer là-dessus. Le projet de chemin de fer de Meaux à Dammartin avait subi un petit accroc au ministère et avait été rejeté comme incomplet. Je me suis associé aux démarches qui ont été faites par M. Moquet, mon collègue, et par MM. Droz et Prevel, et le ministre revenant sur sa décision, a renvoyé le projet à l'enquête. S'il survient d'autres difficultés, croyez que je m'associerai aux démarches nouvelles qui seront faites pour les résoudre. »

Un ordre du jour d'approbation remis entre les mains de M. Clain, maire de Monthyon, président, a été lu par M. Haran, maire d'Oissey, et adopté par acclamation.

ERMENONVILLE

Le ballon *Pégase*, monté par MM. Leloup et Mélandri, est parti dimanche soir, à six heures, de l'aérodrome du bois de Boulogne, a passé au nord-est au-dessus de Saint-Denis, Bonneuil, Roissy, etc. et est venu atterrir, sans accident, à la lisière de la forêt d'Ermenonville, vers huit heures. Les deux aéronautes ont rapporté d'intéressantes observations météorologiques enregistrées par un nouvel appareil barothermo-hygrométrique. (Écho du Valois)

BARON

Jendredi dernier, vers trois heures et demie de l'après-midi, un incendie se déclara à une meule de blé au lieu dit le Vieux-Chemin, à environ 200 mètres des habitations. M. Lépine, débitant, qui s'aperçut le premier du sinistre, y courut et fit les plus grands efforts pour arrêter le progrès des flammes, mais ne pouvant y parvenir, il donna l'alarme.

Aussitôt, toute la population du pays accourut, avec la Compagnie des pompiers.

Mais le vent était assez violent, et comme la chaleur devenait très intense, deux autres meules de paille, situées de chaque côté et à quelques mètres de celle qui brûlait, prirent feu instantanément, et en peu de temps ce fut un immense brasier. On ne put que préserver d'autres meules voisines fort menacées.

Ces meules appartenaient à M. Bocquillon, cultivateur à Baron ; elles étaient heureusement assurées à la Compagnie l'*Abeille*.

La meule de blé contenait 6,000 gerbes et chacune des meules de paille 4,000 bottes, le tout évalué 5,000 francs.

On ne tarda pas à connaître la cause de ce sinistre ; il était dû à deux jeunes enfants, les petits Lecaroux, âgé de 7 ans, et Bourcet, âgé de 6 ans.

Le premier était allé dans la journée acheter avec deux sous, restant d'une commission qu'il avait faite, une boîte d'allumettes chez Mme Guyot, à qui il déclara venir au nom de sa mère, puis il avait racolé son petit camarade Bourcet, avec lequel il alla faire du feu auprès de la meule de grains de M. Bocquillon. Quand les imprudents virent leur feu de paille gagner la

meule, ils se sauvèrent et allèrent se cacher tout épouvantés. C'est le petit Lecaroux, questionné par sa mère, qui a avoué son imprudence.

(Journal de Senlis)

CUISY

On nous écrit de cette commune :

Vendredi 17 septembre dernier, le sieur Corvisier, charretier au service de M. Moreau, négociant en vins à Dammartin, était de passage à Cuisy, il s'arrêta quelques instants chez le sieur Collet débitant, puis se dirigea sur le Plessis-l'Évêque. Arrivé à moitié chemin, lieu-dit la Motte, il s'aperçut qu'il avait perdu une bourse contenant une centaine de francs plus une clef attachée à la dite bourse. Il arrêta aussitôt son attelage, et revint à Cuisy. La dame Bourdon Ernest, née Louise Lobin, âgée de vingt ans, voyant qu'il marchait tête baissée, lui demanda ce qu'il cherchait, il lui raconta son infortune et aussitôt, elle lui dit de ne pas chercher plus longtemps car elle avait trouvé la bourse et la clef en face l'établissement Collet. Le sieur Corvisier enchanté d'en être quitte à si bon compte, remercia vivement la jeune dame de l'avoir tiré d'un cruel embarras ; cet argent appartenant à son patron.

Nous adressons, pour notre part, nos plus sincères félicitations à l'auteur de cette acte de probité, qui a tiré d'un mauvais pas un brave et honnête serviteur.

OISSEY

C'est aujourd'hui, dimanche, qu'a lieu la fête patronale de cette commune. On espère qu'elle sera favorisée par le beau temps et que comme les années précédentes, elle recevra un grand nombre de visiteurs.

FRESNES

Un voyageur habitant Meaux. M. Darche, passait sur la route de Fresnes à Annet le 6 septembre, lorsqu'il aperçut un individu au pied du mur du jardin de M. Pelletier, maire de Fresnes. Un autre personnage se trouvait monté sur un arbre; il faisait la récolte des fruits et les passait à son camarade.

M. Darche s'empressa d'aller prévenir M. Pelletier qui se mit en quête des voleurs. Ils avaient quitté le jardin et se sauvaient sur la route.

Comme le déclare M. Pelletier : je n'ai pu les rattraper; ils couraient trop fort, mais on a réussi à les rejoindre à bicyclette.

Etienne et Cary qui sont défaits sont condamnés à 15 jours de prison.

(Journal de Seine-et-Marne)

FAITS DIVERS

Acquittement mortel

On télégraphie de Clermont :

La cour d'assises de l'Oise a rendu dernièrement un verdict d'acquiescement en faveur de M. Seillier, ce mari ombrageux qui, par jalousie, avait tiré des coups de revolver sur M. Pillon-Bazin.

Cette nouvelle a produit chez la victime du drame, M. Pillon-Bazin, dont l'état était alarmant, une vive émotion qui s'est traduite par une syncope dont on n'a pu le faire revenir. Il vient de mourir sans avoir repris connaissance.

Galanterie d'un Conseil municipal.

Le conseil municipal de la ville de Zurich est vraiment plein de galanterie. En train d'élaborer ces jours-ci un règlement relatif à la circulation des tramways, il a introduit dans le projet

un article accordant aux femmes un droit de priorité sur les places de l'intérieur des voitures.

JARDINAGE

TRAVAUX DE SEPTEMBRE

Jardin fruitier

Découvrir les fruits trop ombragés et notamment les grappes de raisins à l'approche de la maturité. — Préserver les belles grappes de raisins des oiseaux, des mouches et même des premières gelées, au moyen de sacs de crin ou de papier.

Potager

Semer les choux d'York, cœur-de-bœuf et choux-fleurs demi-durs en les tenant abrités du froid. — Semer aussi laitues, pimprenelle, persil, cerfeuil, épinards. — Rentrer dans un endroit sain et suffisamment aéré, les citrouilles, courges et giraumons. — Planter les fraisiers pour en jouir l'année suivante.

Jardin d'agrément

Séparer et mettre en terre les plantes qui fleurissent de bonne heure; au printemps, telles que pivoinés herbacées, paquerettes, juliennes, mignardises. — Rentrer les plantes de serre froide et tempérée, vers la fin du mois. — Mettre en place les oignons de jacinthes et de tulipes qui n'ont pu être plantés le mois précédent. — Empoter les variétés délicates d'œillets flamand, de fantaisie, tige-de-fer et de la Malmaison. Ces deux dernières variétés rentrées en serre tempérée, fleurissent pendant l'hiver. — Surveiller la maturité des graines à récolter. — Mettre en place : anémones des fleuristes, crocus, gloire de cardinal, hépatiques, iris de Perse, narcisses, jonquilles, muguet, etc. — Mettre en caisses les oignons destinés à fleurir l'hiver. — Achever le rempotage. — Arroser modérément et plutôt le matin que le soir.

FORFRY

(suite)

Le village de Forfry, dont les seigneurs du château de Boissy s'attribuaient le titre, était, paraît-il, l'objet de difficultés sérieuses entre ces derniers

et le châtelain d'Oissery, qui portaient l'un et l'autre la qualité de seigneurs de Forfry. Comme le fait fort judicieusement remarquer M. F. Labour (1), d'après l'autorité de Loyseau, « le titre « de seigneur de village appartenait « par droit aux justiciars »; or, comme la chatellenie suzeraine d'Oissery exerçait seule la haute justice sur le village de Forfry, nul doute que ses seigneurs avaient seuls le droit de prendre le titre de seigneurs de Forfry.

Au siècle dernier, le castel de Boissy fut remanié et sensiblement rajeuni; cependant il faut croire que malgré ces améliorations qui permettaient à l'air et à la lumière de pénétrer en abondance par de larges fenêtres, dans ses tours et ses pavillons antiques, il conserva encore trop de son austérité féodale, car il fut bientôt délaissé pour le Plessis-aux-Bois qui devint le lieu de prédilection et la résidence favorite d'Hilaire Rouillé, de Boissy.

L'historien de la chatellenie suzeraine d'Oissery (2), donne dans son intéressant ouvrage, d'après un acte de l'année 1752, la description du manoir de Boissy, à cette époque : « Cet hôtel « seigneurial est orné de tours aux « deux extrémités. La porte est com- « posée d'un pavillon en forteresse, en « laquelle est l'entrée, par un pont- « levis. On voit de grandes tours dans « la cour, l'une où est au rez-de-chaussée « l'auditoire de la mairie de Boissy- « Forfry, et au-dessus, un grand co- « lombier; l'autre contenant au deu- « xième étage une chapelle sous l'invo- « cation de saint-Christophe. Le tout « entouré de larges fossés pleins d'eau. « Devant le château se trouve une « avant-cour en laquelle est un bâti- « ment contenant le pressoir, auquel « sont assujettis les habitants de Forfry. »

Le château de Boissy, qui, depuis longtemps tombait dans un état complet de délabrement, a été presque entièrement détruit dans ces dernières années et il ne reste plus actuellement du vieux castel féodal, que le mur de façade du pavillon d'entrée abritant le pont-levis.

L'église de Forfry peu intéressante en elle-même, renferme quelques pierres tombales, dont l'une d'elles, décrite dans la collection des bulletins de la Société d'archéologie de Seine-&-Marne (3), est surtout intéressante à cause de la représentation fidèle qu'elle donne des costumes bourgeois des cultivateurs de la contrée à la fin du xvi^e siècle; c'est celle d'honestes personnes Jehan Leduc et Perette Dubief sa femme, en leur vivant laboureurs dems à Forfry, lesquels décédèrent : savoir led. Leduc le lund, XX^e jour de Décembre 1607. et lad. Dubief le lund XXIV^e jour de Février 1597.

On remarque aussi dans cette modeste église de village une admirable statue de marbre blanc, œuvre italienne du xvii^e siècle, représentant, dans une attitude de poignante douleur et de sublime résignation, la vierge du *Stabat*.

On lit sur le socle de cette remarquable statue :

Mater dolorosa.

« Cette image de Notre Dame de douleurs, faite en marbre, a été donnée à la Fabrique de cette paroisse de Forfry, par le sieur Clement Coffin, chevalier, et Marie Leroy, sa femme, qui l'ont fait venir exprès d'Italie et posée en cette église en l'an 1672, pour mémoire perpétuelle de leur piété et dévotion envers la Sainte Vierge. » E. L.

Le cœur à Dieu.

1. *La chatellenie suzeraine d'Oissery*, p. 88.

2.

3. 2^e année, 1865, p. 127. — Excursion aux ruines du château de Boissy et à l'église de Forfry par A. Carro.

PRESSOIRS & BROyeurs PERFECTIONNÉS

Machines agricoles

A. SONNIER

REPRÉSENTANT A
CHIARNY
(Seine-et-Marne)

COMPTOIR SPECIAL DE VENTE

de VINS DE LA GIRONDE

E. VINCENT

Dépositaire à DAMMARTIN

Prix très avantageux
par suite de la vente directe du producteur
au consommateur.

A vendre

Une Voiture à grains, très bon
essieu, roues de 4 pouces, et un bon
cheval de limon, entier, 6 ans.

Chez M. Léonor Dupille, à Dammartin

A VENDRE D'OCCASION

Une grande et magnifique Armoire
en bel acajou

à portes pleines avec intérieur en chêne.

S'adr. à M. Couchot, Greffier à Dammartin

ACHILLE OFFROY

à DAMMARTIN (Seine-et-Marne)

BICYCLETTES, TANDEMS

et fauteuils roulants PEUGEOT

PEUGEOT La grande Marque Nationale
en vue de se mettre à la por-
tée de tous les acheteurs vient de créer une
bicyclette routière absolument garan-
tie comme solidité, rigidité, et contre tout vice de
construction pouvant porter le poids de
140 Kil. sur toutes routes.

Cette machine munie de pneus Jackson
pur para 1897 est offerte à MM. les amateurs
au prix de 280 francs.

Plaque d'identité, grielot et accessoires
compris.

CHARBONS DE TOUTES PROVENANCES
OKES des Sociétés du Nord et de l'Est

ANTHRACITES

FOIGES LAVÉES de Premier Choix

Briquettes pleines & perforées

Grilles en fer — Meubles de Jardin

GROS — 1/2 GROS

S'adresser pour tous renseignements et
commandes à M. Achille OFFROY, à Dam-
martin-en-Gaule (Seine-et-Marne.)

Chantier-Docks de la Gare de

DAMMARTIN-JUILLY

L. DESCHAMPS

en face la gare à Saint-Mard

CHARBONS DE TERRE au CHANTIER les 100^{ks}

Grosse Gailleterie française, 1^{re} 2 gros
sans fumée, 1^{re} qualité 3.50

Grosse Houille (Charleroi), 1^{re} 2 gros,
sans fumée, 1^{re} qualité (lous gros
morceaux sans aucune fine) 3.80

Gailletin de même qualité 4 »

Têtes de moineaux lavées, 1^{re} qual. 3.70

Boulets ovoïdes p^r chauffage économ. 3 »

Anthracite anglais, 1^{re} qualité. 5.50

Charbon de forge (noisettes). 2.80

Coko de gaz n^o 0. l'hectol. 1.60

Charbon industriel et Briquettes
depuis 21 fr. 50 les 1,000 kilos en gare.

CADEAU-PRIME Tout achat de
1,000 kil. au chan-
tier, donne droit à un joli dessous-de-plat
à pied, en métal émaillé vert-clair, décoratif
et préservant la nappe de toile cirée.

Sable de rivière, Caillou, Meulière,

Gravier et Mignonnette pour jardins

Briques blanches, rouges et réfractaires.

Chaux vive et Chaux hydraulique.

Ciments et Tuyaux en gros.

Tuiles, Poteries, Chapcrans de murs

Carreaux très durs (Beauvais et St-Paul)

Fers pour solives (grandes longueurs).
Fers de tous les profils.

Tôle — Acier — Fonte — Zinc — Plomb

Grillage galvanisé, Ronces, Fils, Poteaux

Pointes. . . . depuis 1 fr. 35 le paquet.

Pelles acier fondu, bout trempé. 1.10

Bêches, Louchets, 1^{re} qual. garant. 4 »

Fourches à caillou, 9 dents 7.50

Fourches et crocs à fumier, 4 dents. 2.75

Fourches à bêcher, 4 dents. 3.80

1^{re} 65 1^{re} 80 2^{me} 10

Fourches à foin, 2 dents 1.40 1.50 1.75

— — 3 dents 1.00 2 » 2.20

Rateaux, Poulies de puits, Boulons

Seaux solides, tôle galvanisée. 1.60

Seaux d'écurie, — — 3.25

Arrosoirs, Lessiveuses

Tuyaux, Gueules-de-loup

Bois de construction : Chêne et Sapin

Planches brutes et rabotées. Moulures

Planches de Lorraine, 2^e choix, la p. 2.10

Vente en Détail aux Prix du Gros

Directeur-Gérant : F. LEMARIE

Imp. E. Lemarié à Dammartin